## CONCORDANCE DES COTES D'ARCHIVES VERS LES NUMÉROS DE PAGE

- N° 912, voir p. 36.
- N° 913, voir p. 26.
- N° 914, voir p. 60.
- N° 915, voir p. 63.
- N° 916, voir p. 47.
- N° 917, voir p. 29.
- N° 918, voir p. 31.
- N° 919, voir p. 31.
- Nºs 920 à 926, voir p. 32.
- Nºs 927 à 942, voir p. 33.
- Nºs 943 à 954, voir p. 34.
- N° 955, voir p. 26.
- N° 956, voir p. 51.